

La Bell Nouvelle

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SENNETERRE

MOT DU MAIRE

Nous sommes heureux de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal. Cet automne, d'importants travaux de réfection des infrastructures municipales seront en cours sur la 5^e Rue Ouest ainsi que sur la 9^e Avenue. Cette réfection était très attendue par les résidents et apportera une plus-value à notre municipalité.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une belle période automnale. Beaucoup de visiteurs et chasseurs passeront par chez nous au cours des prochains jours. Soyons tout un chacun de bons ambassadeurs touristiques en les accueillant comme il se doit.

Finalement, je tiens à féliciter les quatre gagnants du concours « Je fleuris dans ma cour ». Mme Nicole Dufour a obtenu la première place pour l'aménagement paysager d'une maison. La deuxième place a été octroyée à Mme Christiane Beaucage et M. Claude Caron. Mme Huguette Tremblay a obtenu la première place pour l'aménagement d'un balcon et Mme Francine Boudreault a obtenu la deuxième place.

Jean-Maurice Matte, maire

Aménagement paysager d'une maison



1^{re} place
Mme Nicole Dufour



2^e place
Mme Christiane
Beaucage
M. Claude Caron

Aménagement paysager d'un balcon



1^{re} place
Mme Huguette
Tremblay



2^e place
Mme Francine
Boudreault

BILAN TOURISTIQUE DE L'ÉTÉ 2015

L'été 2015 fut très achalandé pour les attraits touristiques de Senneterre comme la Bell en kayak et les forfaits en train. Au bureau d'information touristique de Senneterre, la clientèle a augmenté de 37 %, comparativement à 2014, ce qui représente une augmentation de plus de 200 personnes. Ces personnes proviennent principalement de la région, mais aussi d'autres régions du Québec telles que la Mauricie, les Laurentides et la Montérégie.

En ce qui concerne la Bell en kayak, c'est plus de 350 personnes qui sont venues payer sur les cours d'eau de Senneterre, une augmentation de près du double de l'an passé. Seulement 57 % de la clientèle provient du pôle de Senneterre, donc les retombées touristiques sont considérables.

Finalement, les forfaits en train offerts par la Corporation de développement économique de Senneterre furent un véritable succès. Près de 400 personnes sont montées à bord du train pour le forfait à la Pourvoirie du Lac Faillon. D'ailleurs, il est possible de mettre votre nom dès maintenant sur la liste d'attente pour les forfaits 2016. En ce qui a trait au forfait à destination de La Tuque, plus de 160 personnes en ont profité pour se rendre à La Tuque et 20 personnes ont fait le trajet inverse. Plusieurs actions seront posées dès cet automne pour améliorer les retombées locales de cette activité.

FONDATION MÉGISCANE



La période d'inscription aux bourses d'études de la Fondation Mégiscane est débutée. Le formulaire d'inscription et toutes les informations nécessaires sont disponibles à la Corporation de développement économique, à l'hôtel de ville de Senneterre ainsi que sur le site Internet de la Ville de Senneterre au www.ville.senneterre.qc.ca dans la section « Actualités ». Les étudiants ont jusqu'au 13 novembre 2015 pour déposer leur candidature afin d'avoir une chance de profiter de cette aide financière. Les bourses seront remises lors de la 17^e édition de la soirée des Milleniums qui se tiendra le 16 janvier 2016.

MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES DU PÔLE DE SENNETERRE

Chaque année, la Corporation de développement économique de Senneterre met à jour le répertoire des entreprises du pôle de Senneterre. La mise à jour de ce répertoire permet de suivre l'évolution des entreprises et du nombre d'emplois. La situation de Senneterre n'est pas différente de celle au niveau régional, plusieurs entreprises ont dû fermer, ce qui a causé une baisse importante du nombre d'emplois, soit de 169. Par contre, plusieurs nouvelles entreprises, dont quelques commerces, ont vu le jour et occupent maintenant des locaux au centre-ville. Nous vous invitons à y aller et ainsi découvrir tous les produits qui sont offerts à Senneterre.



LA CDE : PORTE D'ENTRÉE POUR LES ENTREPRENEURS DE SENNETERRE!

La Corporation de développement économique de Senneterre (CDE) vous rappelle qu'elle offre des services et une expertise en développement économique, tant aux entrepreneurs déjà en affaires qu'aux futurs entrepreneurs d'ici!

Une ressource à votre portée

Pour répondre à la demande de la clientèle, Mme Stéphanie St-Pierre agit comme agente de développement à temps plein à la CDE de Senneterre. Son mandat consiste à :

- Offrir de l'information sur le démarrage d'entreprise;
- Apprécier le potentiel entrepreneurial du client;
- Évaluer sommairement la faisabilité des projets présentés, en tenant compte du marché et de la concurrence;
- Considérer les normes et la réglementation;
- Assister la production du plan d'affaires;
- Aider à la recherche de financement;
- Référer à des services spécialisés connexes (exportation, développement technologique, etc).



Une synergie nouvelle

Depuis avril 2015, la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) est responsable du développement économique de son territoire. La CDE de Senneterre devient ainsi partenaire de la MRCVO, au même titre que les autres corporations de la MRC, et se positionne

comme porte d'entrée du développement local et régional des entreprises, commerces et industries du pôle de Senneterre. La CDE de Senneterre poursuit donc ses activités habituelles tout en assumant certains mandats établis de façon consensuelle avec la MRCVO.

Vous avez un projet d'affaires? Vous êtes à la recherche de financement?

Venez cogner à notre porte!

Stéphanie St-Pierre, agente de développement

551, 10^e Avenue, Senneterre, J0Y 2M0

Tél. : 819 737-2296, poste 220

Téléc. : 819 737-4215

sstpierre@ville.senneterre.qc.ca

LE MONUMENT DU RADAR RELOCALISÉ



Depuis quelques semaines, nous pouvons enfin revoir le monument du radar, maintenant localisé à l'intersection des chemins du Mont-Bell et du Parc-Industriel. Ce monument rappelle la station de radar, dénommée Nottaway, qui a été implantée au Mont-Bell en 1950 et qui a fermé ses portes en 1988.

L'emplacement choisi est idéal, puisque non seulement il se trouve à proximité de son lieu d'origine, mais de nombreux touristes peuvent le contempler. En effet, des centaines de chasseurs et de pêcheurs y passent chaque année, sans compter les adeptes de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre, de vélo et de marche.

Éventuellement, un panneau d'interprétation sera installé sur lequel seront relatées l'histoire et l'importance du Mont-Bell dans la deuxième moitié du 20^e siècle.

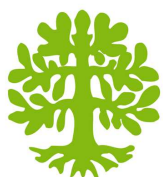
SUBVENTION DE 10 000 \$



La Ville de Senneterre est fière de remettre une subvention de 10 000 \$ au Festival forestier de Senneterre pour l'organisation de la 22^e édition. Le Festival est un événement important pour Senneterre par son rayonnement international ainsi que par le nombre de touristes qu'il attire.

RENDEZ-VOUS DU CITOYEN

Nous désirons remercier les agents de la Sûreté du Québec de Senneterre pour leur présence lors de la 21^e édition du Rendez-vous du citoyen. Cette rencontre fût très appréciée de tous!

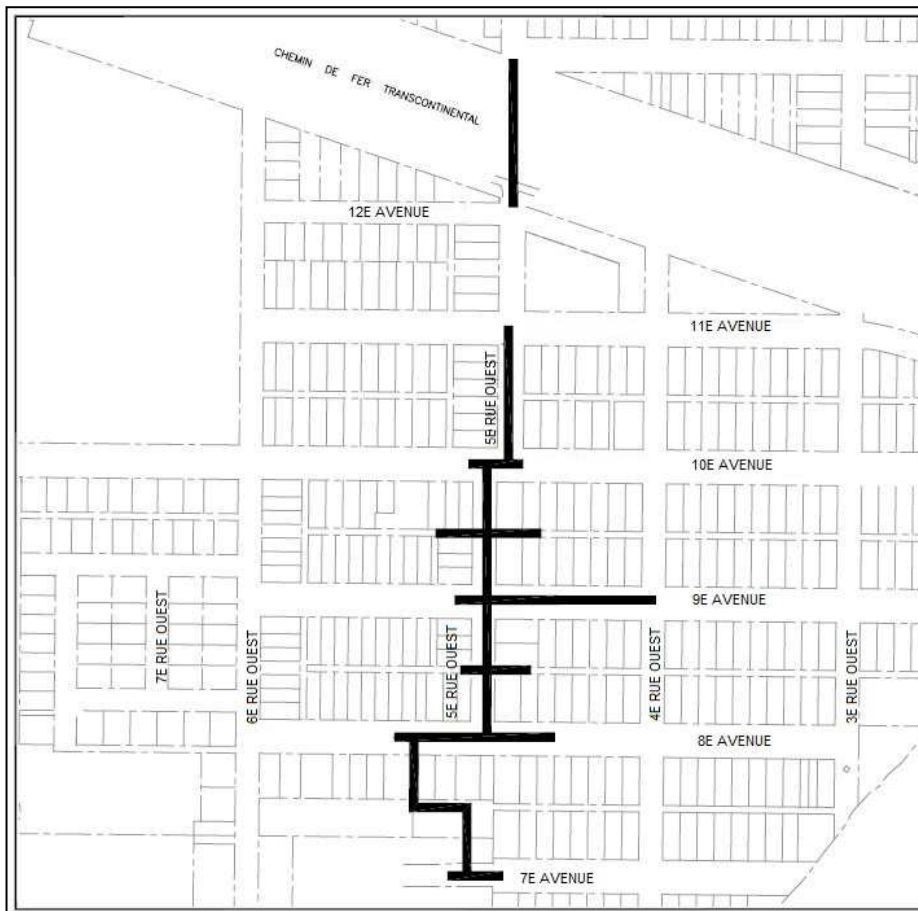


Papier recyclé

JOURNAL ÉCOLOGIQUE

Nous sommes fiers de vous annoncer que le journal La Bell Nouvelle est désormais imprimé sur du papier 100 % recyclé.

TRAVAUX 5^E RUE OUEST



La Ville de Senneterre tenait le 22 septembre dernier, une séance publique d'information concernant les travaux de réfection des infrastructures de la 5^e Rue Ouest. Une trentaine de citoyens ont assisté à cette rencontre d'information et ont pu poser des questions aux représentants de la Ville ainsi qu'aux représentants de la firme Stavibel services d'ingénierie.

Ce projet évalué à environ 3,6 M \$ est une priorité du conseil et de l'administration municipale.

Les travaux consistent à la réfection complète des conduites d'eau potable, des

réseaux d'égouts et de la voirie de la 5^e Rue Ouest, entre la 7^e Avenue et la 11^e Avenue, ainsi que la 9^e Avenue, entre la 4^e Rue Ouest et la 5^e Rue Ouest. La réfection complète de la traverse d'égout sanitaire et d'eau potable sous la voie ferrée est prévue dans l'axe de la 5^e Rue Ouest, entre la 12^e Avenue et la 13^e Avenue. Les travaux seront financés en grande partie par une aide financière provenant du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) et la différence par un emprunt contracté par la Ville de Senneterre.

Ces travaux se dérouleront en deux phases. La première phase consiste à la réfection des services municipaux, soit l'aqueduc, l'égout domestique et l'égout pluvial. La structure granulaire de la chaussée et l'accès aux propriétés sont également prévus pour cet automne. Dans la deuxième phase, les travaux consistent à la réfection de voirie et d'aménagements tels que la construction des bordures de béton et trottoirs, le pavage, ainsi que la réfection des aires gazonnées comprises entre les propriétés privées et l'emprise de rue.

Compte tenu de l'ampleur des travaux et de leurs emplacements, la circulation sera plus difficile à certains endroits du centre-ville. Nous souhaitons pouvoir compter sur la bonne collaboration des citoyens et des commerçants durant la réalisation des travaux.

PISCINE



Cet automne, il y a plusieurs nouveautés pour le Centre Aqua-Spec. Tout d'abord, Mme Isabelle Servant a été engagée à temps partiel afin de maintenir les services en place et de bonifier certains éléments. Cette nouvelle ressource permettra à la population d'utiliser les services de l'Aqua-Spec, un service très populaire au sein de notre communauté. Vous pourrez également vous procurer du matériel aquatique directement à l'Aqua-Spec à notre service de dépannage, qui est disponible sur nos heures d'ouverture.

Bains libres :	Enfants	Mercredi et vendredi 19 h
	Adultes	Mercredi et vendredi 20 h
	Longueur	Mardi 12 h

CENTRE SPORTIF ANDRÉ-DUBÉ

Depuis le 14 septembre dernier, les activités à l'aréna sont débutées. Il est possible de louer l'aréna en consultant l'horaire des activités, disponible sur le site Internet de la Ville de Senneterre au www.ville.senneterre.qc.ca. Dix événements majeurs sont déjà inscrits au calendrier cette saison et nous sommes fiers d'accueillir, pour une 2^e année, le Filon de Malartic Abitibi-Est qui affrontera les Sénateurs de Laval le 18 mars prochain.

Patinage libre :	Lundi et jeudi	14 h 30	à	15 h 45 (Parents/enfants)
	Jeudi	18 h 25	à	19 h 25
	Samedi	18 h 30	à	20 h
	Dimanche	16 h	à	17 h 30

HALLOWEEN

Sur le territoire de la Ville de Senneterre, la cueillette des friandises d'Halloween aura lieu le vendredi 30 octobre de 18 h à 21 h. Nous vous demandons de respecter cette période pour la sécurité de vos enfants. Des véhicules d'urgence patrouilleront dans les rues afin d'effectuer une surveillance. Voici quelques conseils de sécurité :



- Accompagnez vos enfants jusqu'à ce qu'ils soient en âge de sortir avec des amis;
- Remettez à chaque enfant une lampe de poche afin que les usagers de la route puissent le voir plus facilement;
- Dites à vos enfants de rester dans les endroits bien éclairés, de visiter seulement des maisons illuminées de l'extérieur et de ne jamais entrer dans une maison ni monter dans une voiture;
- Apprenez à vos enfants à être prudents lorsqu'ils traversent la rue. Veillez à ce qu'ils regardent bien des deux côtés et traversent uniquement si la voie est libre. Ne jamais traverser entre des voitures stationnées, traversez uniquement aux intersections.

PROGRAMME DE REVITALISATION DES ENSEIGNES

La Ville de Senneterre est heureuse de féliciter la Boutique chez MéLyn et le restaurant La Cache des saveurs pour l'obtention de leur subvention dans le cadre du « Programme de revitalisation du centre-ville pour les enseignes ». Des subventions sont toujours disponibles pour la rénovation des façades et des enseignes des bâtiments commerciaux dans le cadre du programme de revitalisation visant à améliorer l'esthétique de la municipalité. Pour de plus amples renseignements concernant les modalités et l'admissibilité, veuillez contacter M. Doris Goulet, responsable des programmes, projets et statistiques.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La collecte des résidus verts se déroulera dans les semaines du 12 au 16 octobre et du 26 au 30 octobre, selon votre jour habituel de collecte. Les matières acceptées sont les rognures de gazon, les résidus de déchaumage de pelouse, les résidus de jardinage, les feuilles mortes et les petites brindilles. Ces résidus verts doivent absolument être mis dans des sacs de papier brun. Vous pouvez vous procurer ces sacs, spécifiquement conçus pour cet usage, dans les quincailleries, les épicerie ou les magasins à grande surface. En participant à la collecte, non seulement vous contribuez à la réduction des matières à l'enfouissement et à l'esthétique de votre quartier, mais vous contribuez aussi à la production de compost qui sera ensuite distribué gratuitement aux citoyens!



JOURNÉE PORTES OUVERTES ET DÎNER-BÉNÉFICE

Le Service incendie vous convie à une journée portes ouvertes, samedi le 31 octobre 2015, à compter de 10 h, à la caserne située au 561, 10^e Avenue à Senneterre. Par la même occasion, un dîner spaghetti sera servi au coût de 5 \$ dont les profits seront remis à la Fondation des grands brûlés. Les pompiers en profiteront pour vous renseigner sur le métier de pompier volontaire et vous feront une démonstration d'équipement vers 14 h. Nous vous attendons en grand nombre!

ABRIS TEMPORAIRES

Prenez note que les abris d'auto démontables, communément appelés « Tempo », peuvent être installés depuis le 1^{er} octobre. L'implantation de ces abris est autorisée jusqu'au 1^{er} mai, date limite à laquelle ils devront être complètement démontés, c'est-à-dire que la toile et la structure devront être démantelées et bien rangées sur le terrain.

CERTIFICAT-CADEAU

Que se soit pour vos employés, vos amis ou pour des membres de votre famille, la Corporation de développement économique offre la possibilité d'acheter des certificats cadeaux échangeables dans les commerces de Senneterre.

Contactez-nous au 819 737-2296 #221.

Événements

12 octobre :	Congé de l'Action de grâce, FERMETURE DES BUREAUX
14 octobre :	Bingo, Salle Marie-Reine
19 octobre :	Séance du conseil municipal, Salle du conseil de l'Hôtel de ville
21 octobre :	Bingo, Salle Marie-Reine
22 octobre :	Tournoi Cree mineur, Centre sportif André-Dubé
24 octobre :	Soirée dansante avec les Copains, Club de l'Âge d'Or
26 octobre :	AGA du Club motoneige Lions de Senneterre, Restaurant Matéo
28 octobre :	Bingo, Salle Marie-Reine
30 octobre :	HALLOWEEN
31 octobre :	Soirée dansante avec DJ Sébastien, Club de l'Âge d'Or
31 octobre :	Journée portes ouvertes et dîner-bénéfice, Caserne des pompiers
2 novembre :	Séance du conseil municipal, Salle du conseil de l'Hôtel de ville
4 novembre :	Bingo, Salle Marie-Reine
11 novembre :	Bingo, Salle Marie-Reine
18 novembre :	Bingo, Salle Marie-Reine
16 novembre :	Séance du conseil municipal, Salle du conseil de l'Hôtel de ville
25 novembre :	Bingo, Salle Marie-Reine
27 novembre :	Tournoi des Buck de Senneterre, Centre sportif André-Dubé
28 novembre :	Parade du Père Noël du Club Optimiste
29 novembre :	Démonstration de Noël du Studio Vision Danse inc., Manoir universeau
29 novembre :	Concert bénéfice de l'Ensemble Allégro aux profits de l'Église St-Paul
2 décembre :	Bingo, Salle Marie-Reine
3 décembre :	Tournoi Cree Senior, Centre sportif André-Dubé
5 décembre :	19 ^e Soirée Opti-PME, Centre Aqua-Spec
6 décembre :	Bazar de Noël, École secondaire La Concorde
6 décembre :	Assemblée générale annuelle, Club de golf A.R.C.N.
7 décembre :	Séance du conseil municipal, Salle du conseil de l'Hôtel de ville
9 décembre :	Bingo, Salle Marie-Reine



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :
551, 10e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-2296
Téléc. : 819 737-4215

www.ville.senneterre.qc.ca



cde@ville.senneterre.qc.ca